

RGPD

Sécuriser vos données pour vous
mettre en conformité



Qu'est-ce que le RGPD ?

Règlement Général sur la Protection des Données

Contexte

Le traitement des données personnelles est un enjeu économique croissant qui implique :

- De mieux sécuriser les données personnelles
- De mieux protéger les droits des personnes

Objectifs

Les objectifs du règlement sont de :

- Renforcer le droit des personnes
- Responsabiliser les acteurs traitant les données
- Crédibiliser la régulation



Date d'application : **25 mai 2018**

De quoi parlons-nous ?

Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?

Toute information identifiant directement ou indirectement une personne physique (nom, numéro d'immatriculation, numéro de téléphone, photographie, date de naissance, commune de résidence, empreinte digitale...).

Qu'est-ce qu'un traitement ?

Toute opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données, quel que soit le procédé utilisé (collecte, enregistrement, organisation, conservation, adaptation, modification, extraction, consultation, utilisation...).

Qu'est-ce qu'un risque sur la vie privée ?

Tout évènement pouvant porter atteinte aux droits et libertés des personnes (accès non autorisé, modification illicite ou données indisponibles) et toutes menaces qui permettraient qu'il survienne.

Zoom sur le DPIA (Data Protection Impact Assessment)



Le DPIA permet de **démontrer sa conformité** au RGPD à travers la démarche mise en œuvre et les mesures juridiques et techniques prises pour protéger les données à caractère personnel.



Le DPIA doit **obligatoirement** être mené dès lors que le traitement est « susceptible d'engendrer un **risque élevé** pour les droits et libertés des personnes concernées ».



Le DPIA doit donner lieu à un **rapport** pour chaque traitement considéré contenant en particulier une **évaluation des risques** sur la vie privée et une liste des **mesures techniques**.

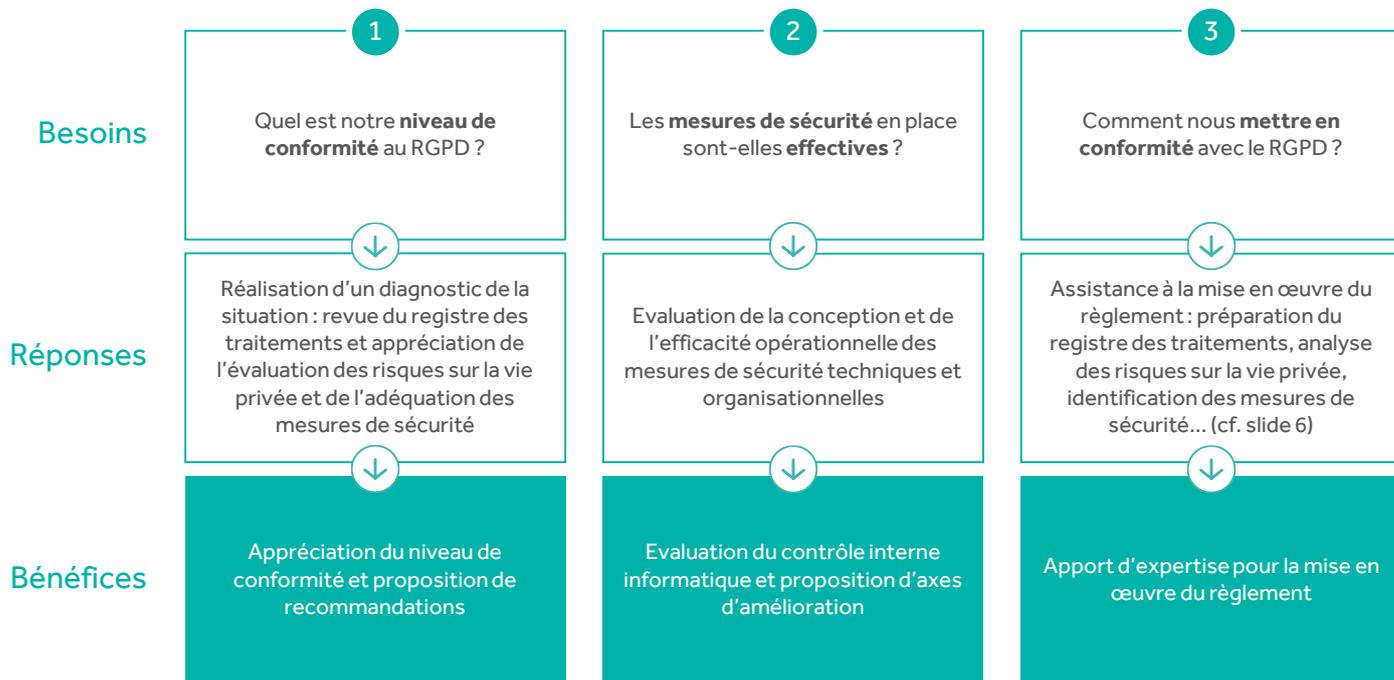


Le DPIA doit être **validé** afin de formaliser la décision portant sur l'acceptabilité des **risques résiduels** non couverts. L'autorité de contrôle (CNIL) doit être **consultée** dès lors que les **risques résiduels** sont **élevés**.

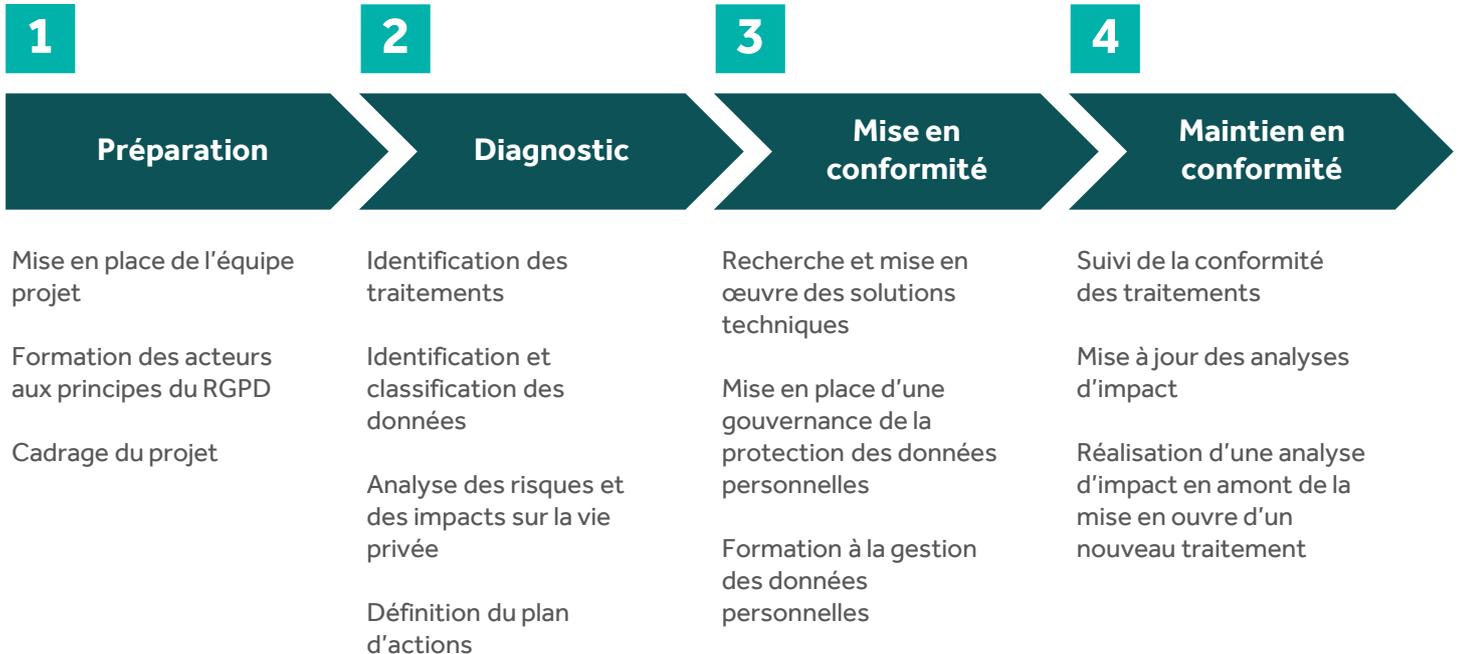


Le DPIA n'a **pas vocation à être publié** mais peut être demandé par l'autorité de contrôle (CNIL). La publication d'un résumé peut aussi être envisagée pour susciter la confiance.

Vos besoins et nos réponses spécifiques en 3 situations



Notre approche pour se mettre en conformité





Qui sommes-nous ?

Aca Nexia, partenaire de la croissance des PME et ETI, apporte à ses clients des solutions adaptées et créatrices de valeurs dans les domaines comptables et financiers.

En France, plus de 250 collaborateurs, dont 21 associés, accompagnent les 1500 clients à toutes les étapes de leur développement sur des missions d'Audit, d'Expertise Comptable et de Conseil de la Direction financière.

À la fois garants de l'information financière et partenaires de ses clients, Aca Nexia et ses équipes se démarquent par leur excellence technique, à l'épreuve du terrain, ainsi que par leur exigence de comportement et leur sens de l'engagement.

Une culture de l'innovation et une dimension internationale forte, nourrie depuis plus de 20 ans avec le réseau Nexia, permettent à Aca Nexia de faire évoluer en permanence son offre de services, en tirant le meilleur parti des opportunités qu'engendrent les évolutions digitales, et de rester au plus proche des besoins des clients.



29 M€

Honoraires
en 2020



250

Professionnels
dont 21 associés



3

Bureaux



8^{ème}

Nexia International,
8^{ème} réseau mondial

Nos valeurs

Esprit d'équipe

Implication, partage, écoute, respect mutuel.

Confiance

Transparence, loyauté, intégrité.

Valeur ajoutée

Expertise, pragmatisme, capitalisation et transmission de l'expérience.

RSE

Auprès des équipes aussi bien que des clients, Aca Nexia place l'humain au cœur de ses projets, de son métier et de son engagement.

Aca Nexia veille au bien-être et à la qualité de vie au travail et s'engage à promouvoir la diversité et parité au sein des équipes, et à soutenir les évolutions de carrière par la mise en place de plans de formation personnalisés et l'assistance à la validation d'acquisitions de compétences.



Audit

- Audit financier
- Apport fusions
- Audit RSE
- Risk management

+ 500 clients
1 000 mandats CAC

14
sociétés cotées
et autres EIP

+70
personnes
dont 9 associés



Advisory

- Transaction Services
- Conseil Opérationnel

+ 300
opérations ces
3 dernières années

60
deals closés
en moyenne par an

2
équipes dédiées
et expérimentées



Expertise comptable

- Production et Reporting
- Révision et Consolidation
- BPO Finance Comptabilité
- Foreign Desk
- Paie et gestion sociale

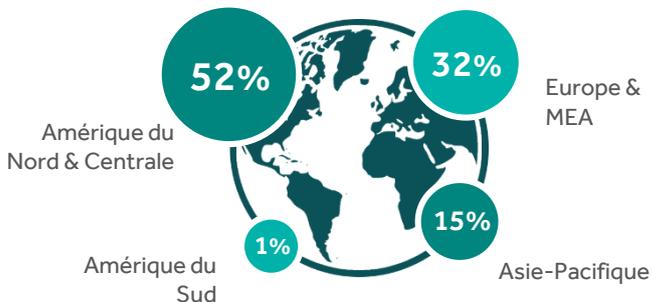
+ 1000
clients

3
bureaux

+ 130
personnes animées
par 10 associés

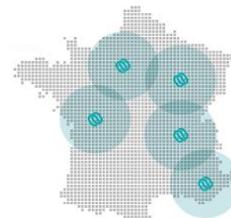
Nexia International

Nexia International appartient au top 10 mondial des réseaux de cabinets indépendants d'audit et conseil. Ce réseau dynamique, équilibré et diversifié, facilite la collaboration entre ses membres et l'accès à des ressources et solutions sur un plan international aussi bien que local.



Nexia France

Nexia France assure la représentation du réseau Nexia International dans l'hexagone à travers l'alliance de 5 cabinets : Aca Nexia, Eca Nexia, Groupe Y Nexia, Novances Nexia et Sefico Nexia.



Leur coordination, facilitée par la tenue de comités de direction réguliers, est soutenue par l'association ATH dont ils sont membres et partagent les standards exigeants de travail et de qualité.

Pour nos clients, cette organisation favorise l'accès à une grande diversité d'experts, d'implantations géographiques et de ressources, uniques dans le contexte d'un cabinet à taille humaine.

Votre Contact

RGPD



Philippe Foucault

Directeur, Audit et Conseil en
Systèmes d'Information

p.foucault@aca.nexia.fr

+33 (0)6 84 21 49 59



www.aca.nexia.fr